LE MONT sur Lausanne

REP POS Prévention scolaire

Rapport de la Commission ad hoc

Chargée d'examiner la réponse au postulat Natacha Horton (AM) **"Face aux nouvelles problématiques parmi les enfants, élargir les préventions dans le cadre scolaire"** (municipal responsable : M. Philippe Somsky)

La commission s'est constituée comme suit :

La présidente :	Roxane Berger
La rapportrice :	Viviane Prats
Les membres :	Fernand Henny
	Natacha Horton
	Richard Nicole
	Loïc Poch
	Natalie Betscha

Madame la Présidente,

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

La commission ad hoc chargée de l'étude du rapport de la municipalité citée en titre s'est réunie le 4 septembre 2023, en présence de M. Philippe Somsky, Municipal, et de M. Yvan von Arx, chef de service de la jeunesse et des loisirs.

Introduction

La commission ad hoc remercie le Municipal et le chef de service pour la qualité des échanges et pour les réponses formulées aux différentes questions posées par les membres de la commission. Les réponses apportées dans ce cadre permettent de compléter et de préciser les éléments contenus dans le rapport présenté. Celui-ci met en perspective à la fois les nombreuses thématiques et problématiques traitées dans le cadre de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire, mais aussi dans le cadre du parascolaire et dans les activités de loisirs proposées aux enfants et aux jeunesses montaines et montains. Le rapport permet à la commission de prendre conscience de l'organisation spécifique des différentes actions mises en place et en particulier le fait que celles-ci s'inscrivent dans un cadre cantonal et en lien avec l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) et de la direction générale, Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO).

Au travers de ce rapport, la commission prend connaissance de la multiplicité et de la pertinence des actions mises en place, elle est en mesure de mieux saisir les enjeux spécifiques de l'organisation de la prévention en milieu scolaire et de comprendre en particulier que ceux-ci ne s'inscrivent pas exclusivement dans un contexte communal.

La commission salue le rapport proposé qui fait un état des lieux exhaustif des actions développées dans le cadre scolaire et parascolaire.
La commission souligne également l'excellente collaboration entre la municipalité, la direction des écoles et les associations ou instances concernées par la vie scolaire (Conseil d'établissement et APE en particulier).

Conclusion

La commission souhaite faire quelques recommandations à la Municipalité.

De continuer à s'engager à soutenir des actions concrètes en lien avec ce qui peut être fait au niveau scolaire et de continuer à faire bon accueil à ceux qui demandent du soutien à la Municipalité pour la mise en place d'activité spécifique comme l'APE, et le conseil d'établissements. Nous sommes convaincu-e-s qu'il est important de saisir toutes les opportunités pour encourager le développement de ces programmes, mais aussi pour sensibiliser les adultes aux différentes problématiques actuelles, ce qui semble être l'indispensable complément à ce qui se fait auprès des élèves.
D'effectuer un monitorage du programme de la préoccupation partagée, car les problèmes que posent aujourd'hui les questions du harcèlement-intimidation entre pairs sont une préoccupation légitime devant l'ampleur que prend cette problématique dans le milieu scolaire, mais également en dehors de celui-ci, en lien avec l'utilisation des réseaux sociaux.

Elle propose également de réfléchir à une communication valorisant les activités de l'espace Yolo ou de l'APE.

La commission, à l'unanimité de ses membres propose au conseil d'accepter le rapport de la Municipalité et de classer le postulat Natacha Horton **«** Face aux nouvelles problématiques parmi les enfants, élargir les préventions dans le cadre scolaire" du 12 avril 2022.

Le Mont-sur-Lausanne, le 11 septembre 2023

	Prénom et nom	Signature
La présidente :	Roxane Berger	
Le rapporteur :	Viviane Prats	